

QUAI DES BRUMES

JUIN 2013

SNAD-CGT section Le Havre

SOMMAIRE

- P.2 ⇒ **EDITO**
- P.3 ⇒ **RETRAITES : C EST RE...PARTI !!!**
- P.4 ⇒ **CONSEIL SYNDICAL SNAD CGT**
- P.5 ⇒ **ELECTION MASSE : LES RESULTATS**
- P.6 ⇒ **CULTURE**
- P.7 ⇒ **CE QU' EN DIT L'INSEE ...**
- P.8 ⇒ **CONTACTS ET AGENDA**
- P.9 ⇒ **UN PEU D'HUMOUR NOIR**
- P.10 ⇒ **BULLETIN D'ADHESION**

Alors , on fait quoi !!? ?

Cette année 2013 marquera inexorablement la carrière voire le destin de nombre d'entre nous.

Car c'est bien à une avalanche de mauvaises nouvelles pour la fonction publique et pour notre administration en particulier qu'il nous faut faire face.

STOP, j'arrête là !!!

Je viens de perdre de nombreux lecteurs qui se sont empressés d'aller voir plus bas si jamais il n'y a pas d'attaques bien senties contre un autre syndicat ou quelque autre petit chef en manque d'adrénaline et en délicatesse avec les agents de son service, désolé pas cette fois ... Et s'il n'y avait que moi ...

Bref, passons...

Car il est bien connu qu'elle est anxiogène la CGT ... Me demande même si c'est pas un peu de sa de sa faute tout ce qui arrive, hein ...!

Il nous avait annoncé la douane à 17000 c'est en train d'arriver d'accord, mais de là à parler de 13000, 10000 ? faut toujours qu'ils exagèrent !!

En 2010 Il nous avait dit de ne pas lâcher sur les retraites sous peine d'être obligé de redescendre en 2013, d'accord mais bon ça devrait aller, on a quand même mis les socialistes au pouvoir !!! (voire page 3)

En plus je ne sais pas ce qu'il leur faut, ils ont rencontré la nouvelle dgette qui les a rassuré sur tous les points : La fusion Rouen/Le Havre : « On ne va tout de même pas s'empêcher de réfléchir » a t elle dit !!

Un Pôle énergétique normand (fusion des 3 bureaux pétroliers) : Bien sûr que non , on y avait même pas pensé !! Se sont ils regardés d'un air offusqué

Un service de ciblage unique : Pff !!! Ont ils pouffé !!

Bref, un exercice de communication, un de plus, oh juste ce qu'il faut, pas besoin de forcer à près tout qu'est ce qu'on risque ???

Et bien moi je dis que face à cela il n' y a que deux attitudes possibles :

La résignation qui conduit inévitablement à la défaite ou l'indignation qui conduit à la résistance.

La CGT a de tout temps appelé à la lutte, au refus d'accepter la fatalité.

Plus que jamais, elle appelle les douaniers à s'unir et à résister aux mauvais coups portés à notre administration sous prétexte de coupes budgétaires assassines

Résister, se battre c'est accepter de sortir du confort intellectuel dans lequel on peut s'être assoupi.

Partout la révolte gronde devant la médecine du travail qui s'effondre faute de moyens, devant les prud'hommes qui ne fonctionnent plus, devant des décisions de CHSCT bafouées, devant un dialogue social qui n'existe plus.

Alors à l'heure du transfert imminent de la TVA et du la fin du PPF en douane, et nous les douaniers, on fait quoi ???

LH

Quand le JT de France 2 prépare une nouvelle réforme des retraites

Le JT de 20 heures de France 2 du 4 juin 2013 consacre deux minutes au rapport de la commission chargée d'examiner plusieurs hypothèses sur la nouvelle réforme des retraites. Deux minutes d'informations tronquées et faussées.

L'actualité en France, c'est d'abord, je vous le disais, les premières pistes de la réforme des retraites. La commission chargée d'établir un rapport vient de rendre ses conclusions. Elle évoque de nombreuses possibilités : revenir sur les avantages fiscaux des retraités, augmenter, soit l'âge de départ, soit la durée de cotisation, augmenter aussi les charges patronales, bref, il y en a pour tout le monde. Mais ce qui retient le plus l'attention c'est ce qui concerne l'harmonisation des régimes. La commission suggère de modifier les règles de calcul pour les fonctionnaires. »

« Ce qui retient l'attention » . Mais de qui au juste et pourquoi ? Peu importe : l'attention est focalisée sur la sempiternelle « question » des régimes de retraite des fonctionnaires. Et en quoi est-elle de nature à justifier que le JT s'y intéresse tout particulièrement – plutôt qu'à celle des cotisations patronales, par exemple ? David Pujadas s'abstiendra d'en dire plus, mais le reportage qui suit, réalisé par « Margaux Manière, Didier Dahan, avec notre bureau à Poitiers », permettra peut-être d'y voir plus clair...

Sur fond d'images de fonctionnaires au travail, la journaliste commente, ou plutôt pronostique : « Instituteurs, infirmiers ou encore employés de mairie, leur pension de retraite pourrait baisser. Aujourd'hui le mode de calcul des retraites du public est plus favorable que celui des salariés du privé ; la commission Moreau qui rendra son rapport au gouvernement la semaine prochaine propose de rapprocher les deux systèmes. Une piste qui fait bondir les fonctionnaires... »

Manifestement, la journaliste considère qu'il est inutile de préciser que par « rapprocher les deux systèmes », il ne faut pas entendre aligner les retraites du privé sur celles, dont le mode de calcul serait plus avantageux, du public... Cela va de soi ! La suite du reportage, sans doute censée illustrer à quel point l'idée fait « bondir les fonctionnaires », propose l'interview d'une femme... Au téléspectateur de deviner non seulement qui elle est – ni le commentaire, ni aucune incrustation ne l'indiquent – mais aussi quelle question lui est posée – laquelle a été coupée au montage. Et si cette femme, qui est probablement fonctionnaire, retraitée ou non, ne semble pas « bondir », elle est effectivement opposée – quelle surprise – à une baisse éventuelle de sa (future ?) pension : « C'est perdre nos acquis, quelque part, parce que si nous, c'était calculé sur les 6 derniers mois... Il y a beaucoup de prise d'échelon en fin de carrière. C'est quand même plus intéressant. » Avec l'infographie qui suit, que redouble le commentaire, la journaliste choisit de présenter les conséquences d'une telle réforme pour « un fonctionnaire » virtuel qui s'avère quelque peu atypique... « Aujourd'hui, les pensions sont calculées sur les derniers mois de la vie professionnelle. Ainsi un fonctionnaire qui gagne en fin de carrière 4000 euros par mois, touche aujourd'hui 3000 euros de retraite. Mais si la piste évoquée par le rapport était suivie, une période plus longue serait prise en compte, par exemple les 10 dernières années. Et sur cette période, le fonctionnaire n'a pas gagné 4000 euros en moyenne mais seulement 3500. Résultat sa retraite ne s'élèverait plus qu'à 2625 euros, 11 % de moins qu'aujourd'hui. » On reste perplexe devant cette simulation : en 2009, selon l'INSEE, le revenu moyen des fonctionnaires était d'un peu moins de 2400 euros... Alors qui sont ces fonctionnaires qui finissent leurs carrières à 4000 euros par mois ? Existents-ils ? Combien sont-ils ? De quoi parle-t-on ? Salaire net ou salaire brut ? Celui ou celle qui aurait voulu suggérer que les fonctionnaires sont des nantis ne s'y serait pas pris autrement... Le reportage enchaîne avec quelques mots d'Éric Aubin, présenté comme le responsable chargé des retraites à la CGT. Là encore, on ne sait quelle question lui a été posée...

« C'est une mesure pour rien. Qui avait fait l'objet d'un débat en 2010 avec Éric Woerth qui avait, à l'époque, abandonné cette mesure parce qu'elle ne sert à rien et elle va crisper, effectivement, les salariés notamment du public. » Des propos si brefs et allusifs, qu'on ne pourra en retenir que son opposition à la mesure. Il aurait par exemple pu être intéressant de savoir pourquoi ce bon connaisseur du dossier affirme à deux reprises que ce serait « une mesure pour rien »... Mais ce n'est pas dans le JT France 2 que le téléspectateur l'apprendra.

En revanche, ledit téléspectateur se voit apporter une nouvelle preuve des privilèges inouïs dont bénéficient les fonctionnaires, avec une nouvelle statistique dont on ne saura pas d'où elle sort, ni ce qui pourrait l'expliquer.

« Aujourd'hui dans le privé la retraite est calculée sur les 25 dernières années. Et elle est moins élevée en moyenne : 1216 € contre 1724 pour le public. » On appréciera le souci de cohérence de la journaliste qui choisit de réfléchir sur une pension de 3000 euros quelques secondes avant d'annoncer qu'elles s'élèvent en moyenne à un peu plus de 1700 euros dans la fonction publique... Quant à savoir si, par exemple, des différences de qualification, et donc de rémunération, entre salariés des secteurs public et privé, ne pourraient pas contribuer à expliquer de tels écarts, ce serait trop demander...

Et la journaliste de préciser que « ce soir, Matignon évoque de simples pistes. Les discussions sur les retraites commenceront réellement le 20 juin. » En plateau, David Pujadas conclut même avec un quasi scoop : « Précision importante il y a quelques minutes. L'entourage de François Hollande a confirmé que le calcul des retraites des fonctionnaires fera bien partie du débat. »

Si la qualité de l'information, dans ce « sujet », fut d'une nullité affligeante, l'équipe de David Pujadas pourra au moins se féliciter d'avoir accompli son travail de « pédagogie »... en esquissant les conclusions de discussions qui n'ont pas commencé.

<http://www.acrimed.org/>

Communiqués suite au Conseil Syndical



Le conseil syndical du SNAD-CGT s'est réuni les 04, 05 et 06 juin 2013. Il a apprécié la situation tant en douane que dans la sphère Finances dans un contexte économique et social difficile. Les agents des Douanes ne sont pas épargnés et sont inquiets quant à leur avenir professionnel et personnel.

Depuis l'action du 06 décembre 2012 à Ivry sur Seine et le déplacement de très nombreuses délégations douanières représentant l'ensemble du territoire national, nous sommes engagés dans un processus d'initiatives et d'actions unitaires.

C'est à partir de là, que l'intersyndicale nationale a mené une réflexion sur la popularisation de l'importance du travail des douaniers et leurs missions, au travers des forums locaux ciblés et d'états généraux nationaux.

Il s'agit d'afficher un front d'opposition aux projets destructeurs de l'administration. En ce sens, il a été décidé de ne plus siéger dans les GT nationaux et locaux quand l'ordre du jour porte sur le Projet Stratégique Douanier 2018.

Dans ce contexte, il est important de rappeler que l'intersyndicale nationale exige un moratoire sur les suppressions d'effectifs, de services, d'unités et la baisse des crédits de fonctionnement.

L'idée force est de sauvegarder et promouvoir les missions du service public douanier. Ses moyens tant en effectifs qu'en crédits de fonctionnement doivent être renforcés.

Le seuil incompressible de nos effectifs a été largement dépassé !

Dans un contexte de crise systémique, d'évasion fiscale et de fraude généralisée, notre processus d'action est primordial, nécessaire et la mobilisation incontournable.

Ainsi, malgré les tentatives de sabotages orchestrées par la Direction Générale des Douanes, les forums locaux se sont tenus au Havre, à Narbonne, Bordeaux (audience devant le CESER d'Aquitaine), Marseille, Lille, Nantes et Toulouse est dans l'attente d'une décision du CESER (ceux d'Île de France se tiendront le 17 juin).

Ces états généraux participent à la nécessité de sensibiliser l'opinion (associations, élus, citoyens, professionnels...) pour qu'elle puisse donner son avis et s'exprimer sur la question du service public douanier. Il s'agit de contribuer et d'intervenir activement dans les débats parlementaires relatifs au projet de loi de finances 2014 qui déterminera, entre-autre, les moyens alloués à la douane pour l'exercice de ses missions.

Dans ce cadre, le SNAD CGT partage avec l'intersyndicale la conviction qu'une mobilisation de tous les personnels à PARIS en octobre (discussion budgétaire) serait un moment important et nécessaire pour peser dans le débat et dans les choix qui s'opéreront. Il convient pour réussir cette étape de formaliser rapidement cette perspective notamment en décidant d'une date dans les plus brefs délais afin que le temps de la préparation et de la mobilisation soit suffisants pour réussir.

Le SNAD CGT est bien conscient de la difficulté aujourd'hui pour les personnels d'entrevoir le futur de la douane dans la sérénité. Cependant, le Conseil Syndical de la CGT douane réaffirme avec détermination que des alternatives sont possibles, que des perspectives réelles s'offrent à nous pour un service public douanier d'utilité économique, sociale et environnementale.

Communiqué suite au meurtre de Clément Méric :

C'est avec la plus grande fermeté que nous condamnons la mort de Clément Méric, victime d'un crime ignoble, perpétré par des membres d'un groupuscule d'extrême-droite.

A l'heure où l'action syndicale est criminalisée, le gouvernement a laissé des hordes de groupuscules racistes et haineux, en marge des contre-manifestations du « mariage pour tous », agir en toute impunité. Depuis des semaines, dans les médias, des discours de haine et de violence alimentent les « cerveaux » de ces fanatiques.

Ce fléau doit être combattu et éradiqué.

Commençons par dissoudre ces groupuscules qui font honte à la République, à nos valeurs humanistes, de fraternité et de respect des autres.

Le SNAD-CGT réunit ce jour en Conseil syndical a tenu à rendre hommage à Clément en lui consacrant une minute de silence.

Nous tenons à apporter notre soutien plein et entier à la famille de la victime.

Le Secrétaire général du SNAD-CGT,
Sébastien GEHAN

ELECTIONS MASSE

MERCI !!!

CONSEIL ADMINISTRATION	ROUEN	LE HAVRE	BASSE NORMANDIE	TOTAL	%
Inscrits :	307	404	205	916	
CFDT	20	39	45	104	14.05
CGT	25	140	56	<u>221</u>	<u>29.86</u>
USD FO	49	87	23	159	21.4
UNSA	53	28	22	103	13.91
CFTC	4	1	5	10	1.35
SOLIDAIRES	82	44	11	137	18.5
CGC	4	2	0	6	0.81



CONSEIL REGIONAL MASSE	ROUEN	LE HAVRE	BASSE NORMANDIE	TOTAL	%
Inscrits	307	404	205	916	
CFDT	17	45	42	104	14.15
CGT	22	145	60	<u>227</u>	<u>30.88</u>
USD FO	61	81	21	169	22.17
UNSA	57	29	23	109	14.83
SOLIDAIRES	80	44	8	132	17.96

CULTURE



1936

ils ont osé, ils ont gagné

Histoire des grèves en Seine-Inférieure



C'est dans l'atmosphère politique de luttes contre la crise, contre le fascisme, pour la paix, dans celle des élections législatives menant le Front populaire au gouvernement, que l'intervention des masses atteindra son apogée en juin 1936. La victoire sera facilitée par l'unité syndicale retrouvée. Les travailleurs de notre département ont pleinement participé aux combats de cette période, et cet ouvrage est consacré à leur histoire. De Rouen au Havre, de Dieppe à Elbeuf, peu de villes et de villages même, qui ne soient ébranlées par l'ampleur de ce mouvement de masse !

Aujourd'hui, peu de gens savent que la nouvelle forme de lutte sociale avec occupation de l'usine doit à la Seine-Inférieure. C'est au Havre que le mouvement prit naissance, le 9 mai, à l'usine aéronautique Breguet qui fabriquait des hydravions, pour la réintégration de deux ouvriers licenciés. Ayant obtenu satisfaction, cette forme de lutte victorieuse prit valeur d'exemple pour les travailleurs luttant contre les conditions de travail, de meilleurs salaires, les congés payés, et bien d'autres revendications.

C'est ce que cet ouvrage raconte, sans oublier l'atmosphère de fête et d'amitié chaleureuse de ces luttes dans l'usine occupée.

Évidemment ce livre ne s'arrête pas à la fin des grèves. Il raconte dans le détail ce qui suivit l'accord Matignon et les combats contre les patrons et les adversaires politiques, pour le faire appliquer, jusqu'à la journée nationale de grève du 30 novembre 1938 et la répression qui s'en suivit.

Le volume abondamment illustré de photographies et de documents est actuellement en phase de finition et la maquette en sera incessamment livrée à l'imprimerie.

Institut CGT d'Histoire Sociale en Seine Maritime

Les riches de plus en plus riches selon l'INSEE

En France, 1 enfant sur 5 vit dans une famille pauvre et le revenu moyen a globalement diminué. Une étude de l'Insee pointe le creusement des inégalités entre 1998 et 2010.

Après les révélations sur le patrimoine des ministres du gouvernement, qu'en est-il de celui des Français ? Une étude publiée par l'Insee mercredi 24 avril fait le point sur les revenus des ménages. Résultat : la crise de 2008 s'est traduite par le creusement des inégalités entre les Français et par l'augmentation de la pauvreté. L'enquête, dont les chiffres s'arrêtent en 2010, fournit aussi des données sur le niveau d'endettement de la population. Tour d'horizon des mauvaises nouvelles.

L'étude de l'Insee révèle une nouvelle hausse de la pauvreté, qui touche désormais 14,1% de la population. C'est la deuxième année consécutive d'augmentation du taux de pauvreté monétaire, qui enregistre une hausse de 0,6% et touche principalement les familles. 1 enfant sur 5 (soit 2,7 millions) vit dans une famille située sous le seuil de pauvreté (fixé à 964 euros par mois).

En 2010, le revenu médian s'établit à 19.270 euros par an, soit 1.610 euros par mois. Le niveau de vie de la majorité de la population a donc globalement stagné, voire baissé.

Mais ce chiffre médian dissimule de fortes inégalités. L'étude souligne en effet que la crise a touché "plus spécifiquement les personnes modestes". Le niveau de vie des 5% les plus riches a progressé de 1,3% en 2010 alors que celui des 20% des Français les moins aisés a baissé de plus d'1,2%.

Sans les prestations sociales, les Français les plus pauvres auraient perdu 4,6% de niveau de vie par an après la crise de 2008. L'Insee estime ainsi que face au "repli historique du PIB en 2009, ce résultat vient illustrer le rôle puissant de stabilisateur du système français de prélèvements obligatoires et de transferts sociaux".

En 2010, 46% des ménages sont endettés. Mais tous ne s'endettent pas pour les mêmes raisons. Ceux qui s'endettent pour l'acquisition d'un bien immobilier sont plutôt aisés et ont entre 30 et 59 ans tandis que ceux qui contractent un crédit à la consommation sont plus jeunes et disposent d'un faible patrimoine. Entre 1998 à 2010, les encours de crédit à l'habitat ont quasiment triplé en raison de la hausse de la valeur de l'immobilier. Ceux à la consommation ont doublé.

Le montant restant dû à titre privé par les ménages endettés s'élève à 54.000 euros en moyenne. Ils remboursent en moyenne 621 euros par mois. Pour 18% de ces ménages, le poids du remboursement dépasse 30% de leurs revenus (seuil considéré comme critique par l'Insee) et pour 9% d'entre eux, il est supérieur à la valeur totale de leur patrimoine.

Entre 2006 et 2009, 35% des ménages ont envisagé de contracter un crédit. 16% d'entre eux se sont vus refuser un prêt tandis que 24% n'ont même pas osé en demander un.

Source : *Nouvel Observateur* Avril 2013



CONTACTS ET AGENDA

LES ELUS SNAD-CGT DU HAVRE :

SECRE. REG. : Dona Manuella, cel.dép.d'of., 0235195128

MASSE : Lebras Anne, laboratoire, 0235192896
Damar Sandrine, ICS, 02195126
Laurent Philippe, BSEC, 0235535308

CHS : Bertin Christelle, PVD, 0235195132
Quintard Stéphanie, BSEC, 0235535308

CDAS : Benillan Geraldine, HAB, 0235262407

CAPI B : Hebert Ludovic, EAT, 0235251787

CAPC B : Hebert Ludovic, EAT, 0235251787

CAPI C : Quintard Stéphanie, BSEC, 0235535308
Gregoire Francis, BSEC, 0235535308

CTPS DI : Benillan Geraldine, HAB, 0235262407
Hebert Ludovic, EAT, 0235251787

AGENDA :

07 Juin 2013 Relais de Franklin : Course à pieds des syndicats CGT du Havre
21 Juin 2013 Fête de la musique : Une scène devant Franklin !!
25 Juin 2013 CAPC n°4 : Liste aptitude Inspecteurs + Recours
26 Juin 2013 GT surveillance terrestre
28 Juin 2013, GT hygiène et sécurité

AVIS AUX LECTEURS :

Nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions et remarques. Un courrier des lecteurs est à votre disposition, reflétant vos réflexions. snad-cgt-le-havre@douane.finances.gouv.fr

LIENS INTERNET :

SNAD-CGT : <http://www.snad.cgt.fr/>

UL CGT LE HAVRE : <http://ulcgtlehavre.hautetfort.com/>

Pétition pour un transport gratuit au Havre: <http://www.transportsgratuitslehavre.rezisti.org/index.php>

UN PEU D'HUMOUR NOIR



Et la meilleure pour la fin :

Bonjour,

Le décret n° 2011-1038 du 29 août 2011 institue une prime d'intéressement à la performance collective dans les administrations de l'Etat, qui pérennise le dispositif existant depuis 2005.

Au titre de l'année 2012, la DGDDI a atteint six objectifs et a ainsi été autorisée à verser un montant de prime d'intéressement de 80 € à l'ensemble de ses personnels (sous réserve des conditions d'attribution).

Cette indemnité sera mandatée sur la paie de *_juillet 2013_**_.*

Cordialement

La chef du bureau A1

Sandrine LE GALL

BULLETIN D'ADHESION 2013

NOM :

PRENOM :

Branche OP/CO-AG-SURV (Barrer les mentions inutiles)

Année d'entrée dans l'administration :

Indice :

Résidence administrative :

Adresse personnelle :

Grade :

Indice :

Fait à :

Le

Bulletin à adresser à un responsable de la CGT